



Le 15 juin 2022

Bilan de l'année 2021-2022

Responsable(s) : Geneviève Lamothe-Côté

Responsabilité : Développement

DÉVELOPPEMENT

Dès les inscriptions, un bloc horaire avait été conservé pour un groupe de développement. Ce bloc comprenait 1 heure sur glace ainsi que 1 heure de hors glace par semaine. Les inscriptions étaient ouvertes pour tous les petits patineurs ayant atteint l'étape 2-3 du programme Patinage Plus. Au début de la saison, une seule patineuse était inscrite. Les entraîneurs présents au Patinage Plus ont pris le temps de faire un dépistage et de discuter avec les parents concernés, mais il n'y a pas eu d'autre inscription. Après 1 mois, le groupe a été annulé et la patineuse remboursée.

Également, il y a eu un appel de nomination pour le nouvel entraîneur responsable du développement. Le CPA a reçu 2 candidatures. Ainsi, David-Alexandre Paradis a été nommé entraîneur responsable du développement.

La situation reliée au Covid a rendu difficile la préparation et la réalisation d'activités de développement.

En outre, Patinage Rive-Sud a fait un appel de dépistage pour les patineurs et les patineuses. Les entraîneurs devaient demander aux enfants dépistés sur le Patinage Plus et le Star de groupe (en fonction des critères) de réaliser un parcours obligatoire selon leur niveau. Ces enfants étaient filmés et le tout a été envoyé. 9 patineurs de Chambly avaient été sélectionnés après le dépistage des entraîneurs. 6 parmi eux ont été retenus pour se rendre au séminaire offert par Patinage Rive-Sud. De ces 6 patineurs, 3 ont été retenus sur l'équipe de développement l'an prochain soit, Romy Therrien, Camille Lafeuille et Chloé Groppa.

Geneviève Lamothe-Côté | Responsable du développement

15 juin 2022